



Paris, le 8 mars 2016

## Communiqué de presse

### **350 000 € DE DONS COLLECTÉS EN 2015 POUR LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE LA CARAC**

**La Carac, mutuelle d'épargne, a choisi depuis plusieurs années d'aider cinq associations intervenant dans des domaines variés. Ce soutien s'est concrétisé en 2015 par le versement de près de 350 000 € de dons, collectés via l'épargne solidaire ainsi que par diverses opérations organisées par la mutuelle tout au long de l'année.**

#### **Des actions utiles**

Les 349 657,47 € de dons récoltés ont permis aux cinq associations partenaires de la mutuelle de réaliser des actions utiles socialement :

- *Arc-En-Ciel a pu réaliser 15 rêves d'enfants malades et organiser des sorties en groupe.*
- *L'Association des Paralysés de France a contribué à l'accès aux vacances d'enfants et d'adultes en situation de handicap dans le cadre de séjours adaptés.*
- *Mécénat Chirurgie Cardiaque a pu opérer 10 enfants atteints de malformations cardiaques.*
- *L'Œuvre des Pupilles a pu verser aux orphelins des sapeurs-pompiers des allocations trimestrielles de scolarité et financer des séjours de vacances.*
- *Solidarités Nouvelles face au Chômage a financé 11 emplois solidaires dans des associations partenaires, créé de nouvelles antennes sur tout le territoire et renforcé ses actions de formation pour accompagner au mieux les personnes en recherche d'emploi.*

#### **Un soutien impulsé par l'épargne solidaire**

La Carac s'est rapprochée de ces associations dans le cadre de l'épargne solidaire. Elles sont ainsi bénéficiaires des produits d'assurance-vie Entraid'Épargne Carac et Carac Profiléo (option solidaire). 1 % des versements des adhérents via ces produits est reversé à l'association de leur choix. Pour 2015, les dons des adhérents s'élèvent à 198 183,82 €.

La société de gestion de fonds Tikehau Investissement Management soutient également, dans le cadre de sa collaboration avec la Carac, les cinq associations en leur reversant 50 % des commissions de gestion des fonds. Pour 2015, chaque organisme recevra 28 019,33 € de la société de gestion.

#### **Des manifestations solidaires sur terre comme sur mer**

La Carac complète le soutien apporté grâce à l'épargne solidaire par l'organisation de manifestations au profit des associations. Ainsi, la mutuelle a mené tout au long de l'année un partenariat avec le skipper Louis Duc et organisé des balades solidaires dans les villes des départs des courses nautiques (Le Havre et Les Sables d'Olonne).

À chaque mille parcouru par le navigateur et à chaque nouvel inscrit aux balades, 1 € était collecté, permettant ainsi de réaliser un don de 2 275 € à chacune des associations.

## Les dons collectés en 2015

	Entraid'Épargne Carac & Carac Profiléo (option solidaire)	Tikehau Investissement Management	Partenariat Skipper Louis Duc et balades solidaires	Total
	40 704,60 €	28 019,33 €	2 275,40 €	70 999,33 €
	35 349,23 €	28 019,33 €	2 275,40 €	65 643,96 €
	93 741,68 €	28 019,33 €	2 275,40 €	124 036,41 €
	13 512,39 €	28 019,33 €	2 275,40 €	43 807,12 €
	14 875,92 €	28 019,33 €	2 275,40 €	45 170,65 €

L'ensemble des projets financés en 2015 ainsi que les témoignages des associations soutenues par la Carac sont présentés sur le site [epargnonsolidaire.fr](http://epargnonsolidaire.fr), rubrique « Projets soutenus ».

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance. Pour plus d'informations, consultez le site [www.carac.fr](http://www.carac.fr) et [www.epargnonsolidaire.fr](http://www.epargnonsolidaire.fr)

### Contact presse

#### Les Influenceurs

Charlotte Rabilloud / Fanny Bezol  
Tél : 01 53 53 36 86 / 01 53 53 36 82  
[crabilloud@les-influenceurs.com](mailto:crabilloud@les-influenceurs.com)  
[fbezol@les-influenceurs.com](mailto:fbezol@les-influenceurs.com)

#### Carac

Javotte Spielmann  
Tél : 01 55 61 55 82  
[jspielmann@carac.fr](mailto:jspielmann@carac.fr)